



HAL
open science

Licence professionnelle Gestion comptable

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Gestion comptable. 2017, Université de Lorraine. hceres-02027709

HAL Id: hceres-02027709

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027709v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Gestion comptable

Université de Lorraine

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 14/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Droit, économie, gestion

Établissement déposant : Université de Lorraine

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Assurance, banque, finance*, spécialité *Gestion comptable* (GC) a pour objectif de former des diplômés, directement opérationnels dans les domaines de la gestion comptable. Elle a été mise en place pour répondre aux besoins de l'ordre des experts-comptables de Lorraine en compétences de niveau Bac+3.

La LP *Gestion comptable* est le fruit d'une collaboration entre les Instituts universitaires de technologie (IUT) de Metz (septembre 2006) et de Longwy (septembre 2013). Elle se propose de répondre aux besoins des cabinets comptables en personnel compétent dans les domaines de la comptabilité, de la fiscalité et du droit social. L'enseignement est centré sur la maîtrise de la révision des comptes et l'utilisation des méthodes de contrôle ou de certification, impliquant la connaissance de l'environnement juridique.

Les métiers visés par la LP sont : assistant comptable, collaborateur de cabinet comptable, collaborateur de centre de gestion agréé, assistant du contrôleur de gestion, adjoint au chef comptable, etc.

Les enseignements ont lieu sur deux sites :

- à Metz en apprentissage et en formation continue.
- à Longwy en formation initiale classique.

Analyse

Objectifs

La LP *Gestion comptable* se fixe comme objectif de former des techniciens pouvant occuper des postes dans les métiers de la gestion comptable. Elle s'adresse à des titulaires d'un diplôme de niveau Bac+2 qui désirent se spécialiser dans le domaine de la gestion comptable et accéder à un emploi après une année de formation.

Les diplômés sont destinés à travailler comme collaborateurs de niveau intermédiaire dans les cabinets comptables et dans les entreprises. Durant leur formation, ils peuvent se spécialiser soit, dans le domaine de la révision des comptes soit, dans le contrôle de gestion.

L'enquête sur le devenir des diplômés de 2015 fait apparaître que les diplômés occupent certains métiers ciblés par la formation, dans le domaine de la comptabilité.

Organisation

La LP *Gestion comptable* fait intervenir trois établissements : l'IUT de Metz, l'IUT de Longwy et le centre de formation des apprentis (CFA) du Lycée Robert Schuman de Metz. Le dossier indique que la formation se déroule sur deux sites : IUT de Metz et IUT de Longwy. En revanche, le rôle du CFA du lycée Robert Schuman n'est pas précisé.

Comme la maquette est identique pour les deux sites, un cahier des charges du projet tuteuré et du mémoire de stage a été établi pour harmoniser la formation entre les deux établissements (IUT de Metz et IUT de Longwy).

La formation offre, au choix, deux parcours : *Révision comptable* ou *Contrôle de gestion*. La part du tronc commun entre ces deux parcours est importante. Néanmoins, les enseignements spécifiques sont peu nombreux et ne permettent pas vraiment de faire la différence entre les deux parcours. En particulier, la valeur ajoutée des deux parcours pour les étudiants titulaires d'un BTS ou d'un DUT en comptabilité et gestion est peu lisible. La maquette permet aux étudiants de choisir entre ces deux parcours, mais uniquement au 2nd semestre.

Il existe une délocalisation de la formation au Luxembourg, uniquement en formation continue (soir et week-end). Cette délocalisation est rattachée au site de Longwy. En 2014, le nombre d'inscrit pour ce site est de 12 étudiants. L'intérêt d'une telle délocalisation aurait mérité d'être mieux justifié.

Les enseignements figurant dans la maquette ne répondent pas tout à fait aux objectifs définis par la LP. Ainsi, on note une insuffisance en droit (cours pour la mise à niveau et droit des sociétés) et l'absence d'un cours d'économie qui peut être orienté pour tenir compte des métiers visés. 60 heures de cours de droit social sont dispensées. Les postes mentionnés dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ne paraissent pas justifier un tel volume d'enseignement.

Le projet tuteuré se voit attribué sept crédits européens, avec sept heures de travaux dirigés. Le dossier ne précise pas en quoi consiste exactement le travail demandé au groupe d'étudiants pour justifier ces crédits : un exposé, un dossier de synthèse ?

Enfin, le stage obligatoire (sauf pour les alternants) est doté de 15 crédits, mais sa durée exacte du stage n'est pas mentionnée dans le dossier.

Positionnement dans l'environnement

La LP *Gestion comptable* est une formation pluridisciplinaire qui relève des sciences de gestion. Elle bénéficie du soutien de l'ordre des experts-comptables (OEC) de Lorraine, qui souhaite des diplômés d'un niveau intermédiaire entre le niveau Bac+2 et le niveau DSCG.

L'OEC, partenaire de la formation, participe à la recherche de stages pour les candidats à l'alternance. De même, le CFA du lycée Schuman de Metz, partenaire de la formation contribue au renforcement des relations avec le monde socio-économique local. L'implication de ce dernier, le CFA, s'est concrétisée par la signature d'une « convention de formation » avec la région Lorraine.

Au niveau régional, on recense deux LP portant sur les domaines de la comptabilité et de la gestion (au centre national des arts et métiers (CNAM) et à l'IUT de Nancy Charlemagne). Mais, la comparaison avec la LP *Gestion comptable* montre qu'elles n'ont pas la même vocation. Globalement, la LP semble bien positionnée dans le bassin socio-économique qui la concerne. La formation reste cependant très proche dans ses contenus des formations de type BTS *Comptabilité-Gestion* ou DUT *Gestion des entreprises et des administrations* option *Finance-Comptabilité* et le dossier n'est pas très explicite sur la valeur ajoutée du diplôme pour ces étudiants.

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique est assez diversifiée et se compose d'enseignants-chercheurs, d'enseignants, de Professeurs associés (PAST) et de vacataires. Ces derniers sont généralement des professionnels du secteur de la comptabilité donc, du cœur du métier de la formation. De même, les professionnels extérieurs sont à 75 % des experts-comptables, de la région Lorraine ou du Luxembourg. À noter que le volume horaire attribué aux intervenants extérieurs est trop important pour le site de Metz et représente 76 % du total. Par contre, la part réservée aux enseignants et enseignants-chercheurs n'est que de 23 %. La proportion s'inverse pour le site de Longwy : près de 90 % des cours sont assurés par des enseignants et des enseignants-chercheurs de l'Université de Lorraine, contre 10 % pour les professionnels. Le dossier indique que ce fort pourcentage semble s'expliquer par la difficulté à trouver des intervenants sur le bassin de Longwy. Le responsable de la formation sur les deux sites est un PAST exerçant une activité professionnelle dans le domaine de la comptabilité.

La composition de l'équipe pédagogique semble répondre aux besoins de la formation en termes de compétences. Mais, il convient de souligner que la répartition des enseignements entre enseignants-chercheurs et professionnels est trop déséquilibrée sur les deux sites.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Pour l'ensemble de la LP, les effectifs sont en augmentation. Ils sont passés de 54 à 69 inscrits de 2012 à 2014. Une forte proportion des recrutés vient de l'IUT : plus de 60 % sur le site de Longwy et un pourcentage variant de 26 à 51 % sur le site de Metz. Dans ce dernier cas, le vivier le plus important semble être les établissements préparant des brevets de technicien supérieur (BTS). On note un recrutement plutôt issu de Baccalauréat *Sciences et technologies de la gestion* (Bac STG) pour la formation continue, et un profil plus équilibré entre Bac STG, Bac professionnel et Bac général en formation initiale et en apprentissage. Mais, il aurait été utile de préciser la corrélation entre type de Bac et diplôme d'accès à la LP (BTS ou DUT).

La formation accueille dans une plus faible proportion des candidats titulaires d'autres diplômes, mais les renseignements sur ces candidats ne sont pas disponibles.

Les taux de réussite sont élevés :

- de 82 % à 95 % de 2012 à 2014 pour le site de Longwy.
- de 91 % à 95 % de 2012 à 2014 pour le site de Metz.

Les taux d'insertion d'après l'enquête à six mois sont satisfaisants : ils varient de 71 % à 100 % tous sites confondus. En revanche, le taux de poursuite d'études reste élevé certaines années : 17 % en 2013 et 19 % 2012 pour le site de Metz ; ce qui va à l'encontre de la finalité de la LP *Gestion comptable*.

L'enquête de l'observation de la vie universitaire (OVU) à six mois pour le site de Metz, avec des taux de répondants supérieurs à 81 %, montre un taux d'activité en baisse passant de 88 % en 2009 à 76 % en 2013. L'enquête à 18 mois pour le même site, pour des taux de répondants supérieurs allant de 69 à 90 %, donne des taux d'insertion élevés : de 82 à 100 %.

A noter que plusieurs étudiants trouvent des emplois dans des cabinets comptables, et tous les diplômés en activité le sont dans des fonctions liées à la comptabilité.

Mais, l'enquête à 18 mois présentée dans le dossier est réalisée sur la promotion de 2012 et ne permet pas de se prononcer sur la nature et la qualité de l'insertion ces quatre dernières années ; ce qui limite la portée de l'appréciation qui peut être portée sur cet item.

Place de la recherche

S'agissant d'une LP, la place de la recherche est en principe marginale. Cependant, le dossier indique que la recherche est présente à travers l'implication d'enseignants-chercheurs du centre européen de recherche en économie financière et gestion des entreprises (CEREFIGE) dans l'équipe pédagogique. Les enseignants-chercheurs sont supposés utiliser leurs travaux dans leurs enseignements. De même, dans le domaine juridique, un enseignant-chercheur assure des cours dans cette formation. Mais, cela ne permet pas de démontrer une forte implication des chercheurs dans cette LP. A la lecture de l'annexe « équipe pédagogique », il apparaît que les enseignants-chercheurs assurent surtout des enseignements d'initiation.

Place de la professionnalisation

Les objectifs de la formation correspondent bien au contenu figurant dans les maquettes de cette LP. Il s'agit de compétences standards dans les secteurs de la comptabilité et du contrôle de gestion. Les métiers mentionnés dans la fiche du RNCP sont en cohérence avec les objectifs de la formation.

La LP répond aux attentes en matière de professionnalisation, puisque les enseignements sont essentiellement orientés vers des pratiques professionnelles dans les métiers visés. La professionnalisation est renforcée par les partenariats noués avec la Chambre des métiers et avec l'ordre des experts-comptables de Lorraine. En revanche, aucune formalisation de ces partenariats n'est décrite dans le dossier.

Par ailleurs, le choix de l'alternance sur le site de Metz permet aux étudiants l'acquisition de compétences à la fois théoriques et pratiques.

Le site de Longwy dispense les enseignements uniquement en formation initiale. Mais le choix d'un stage long, pour les besoins des entreprises basées au Luxembourg, renforce la professionnalisation de cette LP. A souligner que la durée exacte de ce stage n'apparaît nulle part dans le dossier.

Place des projets et des stages

Sur le site de Metz, la formation en alternance comporte deux groupes en parallèle : un groupe bénéficiant du statut d'apprenti et un autre en formation continue (en partenariat avec la région Lorraine et Pôle emploi). Ce dernier groupe, est composé de salariés et d'étudiants en contrat de professionnalisation.

<p>Sur le site de Longwy, la formation initiale se déroule de septembre à février suivie d'un stage long. À cela s'ajoute un groupe en formation continue, en partenariat avec la chambre des salariés du Luxembourg. La formation dans ce dernier cas se déroule sur deux ans. Les étudiants sont aidés dans leurs recherches de stages : mise à disposition de bases de données d'entreprises, organisation de manifestations avec certains partenaires, etc.</p> <p>Le projet tuteuré baptisé « pratique comptable et juridique » permet de traiter des sujets d'actualité économique et fiscale. C'est l'occasion pour l'étudiant de « développer son autonomie et son sens des responsabilités ». Ce travail est réalisé en groupe et fait l'objet d'une soutenance devant un enseignant et un professionnel. Le stage, pour les non alternants, est réalisé au 2nd semestre et fait l'objet d'un écrit et d'une soutenance devant le même type de jury. Il procure 15 crédits européens, alors que le projet tuteuré s'en voit attribuer 7.</p> <p>Globalement, les éléments de mise en autonomie ont une place importante dans la formation ; ce qui correspond à ce qui est attendu d'une LP.</p>
<p>Place de l'international</p>
<p>La formation accueille des étudiants luxembourgeois (sur deux ans) et consacre 40 heures à l'enseignement de l'anglais. Il n'existe ni partenariat avec des établissements étrangers, ni d'échanges dans le cadre du programme Erasmus ; ce qui s'explique par les spécificités nationales de la formation.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>
<p>Le recrutement des candidats se fait après étude de leur dossier universitaire et un entretien avec un jury composé d'un enseignant et d'un professionnel. L'objet de cet entretien est de tester la motivation des candidats et leur adéquation avec les objectifs de la formation. La plupart des candidats retenus sont diplômés d'un BTS ou d'un DUT (diplôme universitaire de technologie). Mais, la LP est aussi accessible par validation des acquis de l'expérience (VAE ; une VAE a été enregistrée au titre de l'année universitaire 2014/2015) et accepte les non titulaires d'un diplôme de niveau Bac+2, justifiant de deux années d'expérience, sans précision sur le mode d'attribution des dispenses à ce dernier public.</p> <p>La formation commence par une unité d'enseignement de mise à niveau, et propose des aménagements d'horaires adaptés (soirs et week-ends). Les étudiants en situation de handicap, bénéficient des services mis à leur disposition par l'Université de Lorraine.</p> <p>Le recrutement des candidats en formation continue ou en contrat de professionnalisation se fait « très en amont », afin que ceux-ci organisent leur année mais sans plus de précision à ce propos.</p> <p>Il reste que le recrutement n'est pas si diversifié que cela : il se fait uniquement auprès d'un public ayant déjà suivi une formation professionnalisante. Ainsi, les étudiants des autres composantes de l'Université de Lorraine ne sont pas associés à cette formation. Elle ne constitue nullement une possibilité d'orientation professionnelle pour des L2 en <i>Economie-gestion</i> ou en <i>Administration économique et sociale</i>. Elle apparaît comme une 3^{ème} année de DUT, dont la place dans l'offre universitaire se discute.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>
<p>L'enseignement se déroule en présentiel sous diverses formes : formation initiale, formation continue, contrat de professionnalisation. Cette formation fait des efforts importants en direction des publics en formation continue : partenariat avec un centre de formation professionnelle pour 12 étudiants à Longwy, 12 demandeurs d'emploi en reconversion à Metz.</p> <p>À noter qu'un cours d'anglais a lieu au 1^{er} semestre en tronc commun (3 crédits), pour un volume de 40 heures d'enseignement. Le dossier évoque une « préparation à une certification » en langue, mais ne donne pas de détails.</p> <p>La place du numérique reste limitée : seul un cours de 20 heures portant sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) figure dans la maquette du diplôme. Le contenu de cet enseignement est assez vague et n'est pas cohérent avec les compétences visées.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>
<p>L'évaluation des étudiants se fait en contrôle continu intégral, en laissant à chaque enseignant la liberté de fixer les modalités d'examen : épreuve écrite ou épreuve orale. En revanche, il n'est pas possible de savoir la part des épreuves écrites ou orales des différents enseignements et donc s'il existe un socle minimum d'épreuves écrites.</p> <p>Le projet tuteuré fait l'objet d'un travail de groupe, mais le dossier n'indique pas le mode d'évaluation de chaque participant. Le stage est évalué à travers un mémoire de stage, soutenu devant un jury composé d'un enseignant et d'un professionnel.</p> <p>Pour l'attribution du diplôme, un jury de huit membres est désigné par le président de l'Université de Lorraine. Ce jury se compose du responsable de la formation, des deux responsables pédagogiques, d'enseignants et de professionnels.</p>

Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Le suivi de l'acquisition des compétences se fait lors du stage ou en période d'alternance, par un enseignant de l'établissement et un tuteur en entreprise. Un livret professionnel permet des échanges entre les tuteurs professionnels et les tuteurs universitaires. Dans ce livret, sont consignés les travaux académiques menés et les tâches effectuées par l'étudiant en entreprise. Il résume toutes les informations sur le déroulement du stage et propose, à la fois à l'étudiant et au maître de stage, d'indiquer les missions confiées aux stagiaires. Le tuteur en entreprise complète le livret avec ses remarques sur le déroulement du stage.</p> <p>À côté du livret professionnel, une « fiche bilan » est établie, par l'entreprise, à destination des responsables de la formation. L'enseignant tuteur visite le stagiaire durant la période de stage ou de l'alternance. Il dispose d'une fiche « visite en entreprise » qu'il se doit de compléter. Cela permet aux responsables de disposer des outils d'évaluation de l'acquisition des compétences par le stagiaire.</p>
Suivi des diplômés
<p>L'OVU de l'université assure un suivi standard des diplômés. Des enquêtes à 6 mois et à 18 mois après l'obtention du diplôme sont réalisées. Les enquêtes sont de qualité dans la mesure où le taux des situations connues dépasse les 80 %. Néanmoins, aucune enquête récente ne figure dans le dossier. En 2014, la formation a été mise en place au Luxembourg. Ce site accueille 12 étudiants (en 2014), et son ouverture trop récente, ne permet pas de disposer de données conséquentes.</p> <p>Le dossier laisse penser qu'il existe un suivi des diplômés réalisé par l'équipe de formation elle-même, mais ce dispositif spécifique n'apparaît pas clairement.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Le conseil de perfectionnement, unique pour tous les sites, comprend d'anciens étudiants, des professionnels (experts-comptables), et des membres de l'équipe pédagogique. Ce conseil examine la situation de la formation pour l'ensemble des sites. Des annexes relatives au compte rendu des délibérations de ce conseil sont jointes au dossier. Cependant, ces documents montrent que seulement une minorité de membres assiste aux réunions (5 à 7 membres sur un total d'une quinzaine), principalement des membres de l'équipe pédagogique.</p> <p>La composition du conseil semble cohérente du fait de sa diversité, puisqu'elle associe des représentants d'étudiants. L'évaluation des enseignements par les étudiants est faite en fin de formation. Elle consiste à compléter une grille de 10 questions pour chaque cours, permettant aux étudiants d'exprimer leur opinion sur la formation. Il serait souhaitable que ce questionnaire soit administré à la fin de chaque cours et non en fin d'année.</p> <p>Trois procès-verbaux des réunions du conseil de perfectionnement sont annexés au dossier. Ils montrent le rôle d'aide de ce conseil au pilotage de la formation et la recherche de son amélioration.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Les enseignements, projets et stages sont adaptés aux métiers visés.
- Les effectifs sont en croissance régulière.

Points faibles :

- L'existence de deux parcours est difficile à justifier : le parcours *Contrôle de gestion* inclut des enseignements incontournables pour tout spécialiste de la révision et la certification des comptes ; les enseignements spécifiques sont peu nombreux et différencient peu les parcours.
- La répartition des équipes pédagogiques sur les deux sites est déséquilibrée, avec notamment trop d'intervenants extérieurs à Metz et trop peu à Longwy.
- La formation est déconnectée des autres composantes « DEG » de l'Université de Lorraine, avec en particulier une quasi-absence de recrutements en licence générale.
- Les poursuites d'études assez élevées sur le site de Metz.

Avis global et recommandations :

La LP *Gestion comptable* insère ses diplômés malgré des poursuites d'études sur le site de Metz. Elle repose cependant sur des équipes pédagogiques déséquilibrées sur les sites de Metz et Longwy, et appelle une réflexion sur la pertinence de l'existence de deux parcours.

Il conviendrait de :

- Justifier davantage la coexistence des parcours, de clarifier la spécificité de chacun des parcours voire, de faire le choix de n'en retenir qu'un, en privilégiant soit, une orientation totalement « comptable » soit, une orientation « contrôle de gestion ».
- Rééquilibrer les équipes pédagogiques sur les deux sites.
- Diversifier les recrutements en intégrant des étudiants de l'université provenant d'autres composantes : 2^{ème} année de licence d'économie et gestion et d'Administration économique et sociale notamment.
- Se pencher sur les raisons des poursuites d'études des diplômés du site de Metz, pour veiller à ne pas avoir de résultats contraires aux finalités d'une licence professionnelle.
- D'analyser l'évolution récente de l'insertion pour adapter la formation aux évolutions de son environnement.

Observations de l'établissement

Licence professionnelle Gestion comptable

Après lecture du rapport d'évaluation par l'HCERES de la licence professionnelle Gestion Comptable nous souhaitons apporter quelques éléments de réponse.

A la recommandation de justifier la coexistence des parcours *Révision Comptable* et *Contrôle de Gestion*, nous souhaitons rappeler que nous avons mis en place ces parcours en 2013 suite aux remarques faites par les professionnels lors des conseils de perfectionnement ou rencontres avec les tuteurs d'entreprise. Il fallait pour les uns un renforcement en comptabilité et les autres un renforcement en contrôle de gestion.

Certes, les détenteurs de ce diplôme travailleront dans les secteurs de la comptabilité, finance et du contrôle de gestion mais ils n'occuperont pas les mêmes postes. Le parcours *Révision Comptable* est centré exclusivement sur les métiers de la comptabilité, de l'audit tandis que le parcours *Contrôle de Gestion* correspond aux métiers relevant du pilotage de l'entreprise. Les enseignements spécifiques sont adaptés à ces métiers. Si l'on prend pour exemple les étudiants en formation par apprentissage qui déterminent leur choix de parcours en fonction des postes occupés, on remarque qu'ils se répartissent de manière identique dans les deux parcours. On a donc des besoins sur chacune des spécificités.

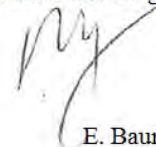
A la recommandation de rééquilibrer les équipes pédagogiques des deux sites, nous pouvons dans un premier temps faire la remarque que les taux cités dans le rapport ne correspondent pas à l'existant (selon les parcours, sur Metz environ 40% d'enseignants ou enseignants-chercheurs 60% professionnels et sur Longwy 75% d'enseignants ou enseignants-chercheurs 25% professionnels) et dans un deuxième temps préciser que le recrutement sur Metz d'un PR en comptabilité-contrôle de gestion et d'un MCF en droit devrait contribuer à ce rééquilibrage.

A la recommandation de diversifier les recrutements, nous ne pouvons que souscrire et accentuons notre communication en direction des publics L2 AES et autres.

L'analyse des poursuites d'études du site de Metz montre que les étudiants qui poursuivent leurs études le font sous couvert d'un contrat de travail (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation) et toujours dans l'entreprise qui les a accueillis pour préparer leur licence professionnelle. A noter également que l'année 2015, qui a servi de référence, ne correspond pas aux données des années précédentes ni à celles de 2016 où les taux de "poursuites" sont moindres.

Le conseil de perfectionnement reste vigilant sur l'insertion des diplômés pour adapter la formation à l'environnement.

Le Vice-Président en charge de la Formation



E. Baumgartner